

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:341223-2019:TEXT:FR:HTML>

**France-Dinard: Services d'exploitation de casinos  
2019/S 138-341223**

**Avis de concession**

**Services**

**Legal Basis:**

Directive 2014/23/UE

**Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

**I.1) Nom et adresses**

Commune de Dinard  
47 boulevard Féart, BP 90136  
Dinard Cedex  
35801  
France  
Point(s) de contact: Vanessa Demets  
Téléphone: +33 299163115  
Courriel: [vanessa.demets@ville-dinard.fr](mailto:vanessa.demets@ville-dinard.fr)  
Code NUTS: FRH03

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.ville-dinard.fr>  
Adresse du profil d'acheteur: <http://www.megalisbretagne.org>

**I.3) Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:  
<http://www.megalisbretagne.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.megalisbretagne.org>

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

**Section II: Objet**

**II.1) Étendue du marché**

**II.1.1) Intitulé:**

Concession portant sur l'exploitation du casino de la commune de Dinard  
Numéro de référence: DSP-2019-01

**II.1.2) Code CPV principal**

92351200

**II.1.3) Type de marché**

## Services

- II.1.4) **Description succincte:**  
Renouvellement de la concession portant sur l'exploitation du casino de la commune de Dinard.
- II.1.5) **Valeur totale estimée**  
Valeur hors TVA: 128 000 000.00 EUR
- II.1.6) **Information sur les lots**
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
92351200
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS: FRH03  
Lieu principal d'exécution:  
Commune de Dinard.
- II.2.4) **Description des prestations:**  
Concession de service public portant sur l'exploitation du casino de la commune de Dinard, comportant 3 activités distinctes: animation, restauration et jeux de hasard (sous réserve de l'autorisation de jeux). Les obligations mises à la charge du concessionnaire doivent concourir au développement touristique de la collectivité, en contribuant à l'animation culturelle et touristique de la station. Reprise du personnel actuellement affecté à l'exploitation du casino. Des investissements tant sur le bâtiment que sur le matériel sont attendus de la part du concessionnaire.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
La concession est attribuée sur la base des des critères énoncés dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée de la concession**  
Durée en mois: 180
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

- III.1) **Conditions de participation**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis:  
— pièce 1: lettre de candidature datée et signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir de la personne physique habilitée. En cas de groupement la lettre indique composition et forme du groupement ainsi que nom du mandataire et signée par l'ensemble des membres du groupement ou accompagnée de l'autorisation donnée au mandataire par chaque cotraitant de signer au nom du groupement, — pièce 2: attestation sur l'honneur de moins de 3 mois à date de remise des candidatures accompagnée de tous justificatifs prouvant que le candidat ou les membres du groupement ne sont pas frappés d'une interdiction de candidater (articles L. 3123-1 à -5 du CCP),

— pièce 3: attestation sur l'honneur datée de moins de 3 mois à date de remise des candidatures et signée sur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (L. 5212-1 à L. 5212-5 code du travail) avec justificatifs le cas échéant,

— pièce 4: justificatif de moins de 3 mois à date de remise des candidatures de l'inscription du candidat au RCS (extrait K-bis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un CFE pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an.

### III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

— pièce 5: une description détaillée du candidat (par membres en cas de groupement): actionnaires, moyens financiers (chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la délégation réalisés au cours des 3 derniers exercices), moyens en personnel (effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement), organisation interne, activités principales et accessoires, bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Néant.

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

— pièce 6: le candidat fournira un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation et de gestion de de services / d'équipements équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales de l'équipement exploité la nature de la convention, les dates de prise d'effet et d'achèvement de la convention, le chiffre d'affaires annuel hors taxes des 3 dernières années, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Néant.

### III.1.5) **Informations sur les concessions réservées**

### III.2) **Conditions liées à la concession**

#### III.2.1) **Information relative à la profession**

#### III.2.2) **Conditions d'exécution de la concession:**

#### III.2.3) **Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

### **Section IV: Procédure**

#### IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

#### IV.2.2) **Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

Date: 19/08/2019

Heure locale: 12:00

#### IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français

### **Section VI: Renseignements complémentaires**

#### VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

#### VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

#### VI.3) **Informations complémentaires:**

Les candidats seront sélectionnés au regard de leurs garanties professionnelles et financières, de leur aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public ainsi que la continuité de celui-ci et de leur respect

de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Les garanties sont appréciées globalement pour les groupements candidats. La date du 19.8.2019 correspond à la réception des candidatures. La commission de délégation de service public dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen des justifications produites par les candidats. La collectivité adressera ensuite, à chacun des candidats retenus des documents définissant les caractéristiques des prestations attendues. Les candidats seront alors invités à présenter une offre.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Rennes  
Hôtel de Bizien, 3 contour de la Motte, CS 44416  
Rennes Cedex  
35044  
France  
Téléphone: +33 223212828  
Courriel: [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
Fax: +33 299635684  
Adresse internet: <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:  
Recours susceptibles d'être formés auprès du tribunal administratif compétent:  
— référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L. 551-1 et s. code de justice administrative),  
— le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L. 551-13 et s. code de justice administrative),  
— recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**  
16/07/2019